

**Interventions de F. Delcombre  
au conseil municipal du 17 mai 2018**

POINT 00. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE. — J'ai déjà eu l'occasion de constater que le secrétaire de séance n'avait pas les moyens d'accomplir sa mission, donc je décline.

POINT 2. TRAVAUX DE REFECTION DE LA VOIRIE AVENUE VOLTAIRE. — Comme nous votons ici souvent des délibérations qui ne sont toujours pas appliquées plusieurs années après, j'aimerais savoir à quelle date commenceront ces travaux et à quelle date on peut penser qu'ils seront terminés, et également si la zone bleue qui a fait l'objet d'un arrêté il y a très longtemps va devenir effective. Tout cela a été promis aux commerçants de l'avenue depuis des années.